

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	9 (1963)
Heft:	6
Rubrik:	Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 : 30 avril - 25 oktober

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

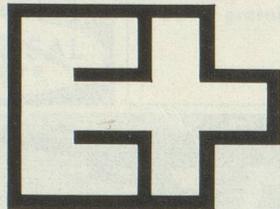
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE



1964

30 avril - 25 octobre

UNE GRANDE EXPOSITION D'ART A L'EXPO 1964

En raison de l'Exposition nationale, le Comptoir Suisse n'aura pas lieu en 1964. En revanche, le palais de Beaulieu sera le siège d'importantes manifestations organisées par l'Exposition nationale et placées sous son égide.

C'est ainsi que deux pavillons sud du palais de Beaulieu et le corps intermédiaire qui les relie, seront occupés en totalité par une prestigieuse exposition d'art intitulée « L'Art européen dans les collections suisses », c'est-à-dire réunis en ces pavillons spécialement aménagés en « musée », plus de 300 chefs-d'œuvre — huiles, aquarelles, dessins et sculptures — des grandes collections privées et officielles du pays. Il s'agit là de la première exposition d'une telle valeur et d'une telle portée, jamais organisée en Suisse.

Cette exposition sera ouverte du 5 mai au 20 octobre 1964.

DEFENSE NATIONALE DE L'EXPO 64

La Défense nationale et l'Expo 64, tel a été le sujet développé au cours d'une conférence de presse organisée sur les chantiers de Vidy, exactement un an jour pour jour avant l'ouverture de cette grande manifestation nationale. Un très grand nombre de journalistes venus de toute la Suisse y assisteront. La bienvenue leur a été souhaitée par M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats, et président du Comité d'organisation.

M. Camenzind, architecte en chef, a ensuite montré la maquette de l'Exposition, laquelle couvrira un secteur de 600.000 m², dont 140.000 ont été obtenus en remblayant le golfe de Vidy. M. Camenzind a décrit ensuite les différents secteurs et conclut en donnant l'assurance que tout sera terminé à temps pour l'ouverture.

Les journalistes se sont rendus alors sur le terrain, où une compagnie de sapeurs-pompiers travaille à l'aménagement du secteur principal de l'armée. Ils y furent accueillis par M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, chef du Département militaire, qui insista sur le fait que l'Expo se doit de montrer l'état de préparation de notre pays sur le triple plan militaire, écono-

mique et intellectuel. Notre armée, a-t-il ajouté, n'a d'autre mission que celle de dissuader un agresseur éventuel.

M. Arnold Kaech, directeur de l'Administration militaire fédérale, et président du Comité institué par le département pour l'Expo 64, a expliqué ensuite comment la Défense nationale sera présentée à Lausanne. Les 11 et 12 mai 1964 seront consacrés à l'armée. Il est prévu d'amener solennellement les drapeaux et les étendards, avec leurs gardes d'honneur, du chef-lieu des cantons à l'Exposition, où le gris-vert et le tigre de la tenue de combat prédomineront deux jours. La structure fédéraliste de notre armée trouvera à cette occasion toute son expression.

En outre, à l'instar de ce qui s'est fait à Zurich en 1939, il y aura l'an prochain des démonstrations de moyens de combat. Étant donné l'effet accru des armes modernes, il n'a pas été possible de trouver une place appropriée à proximité de l'Exposition elle-même. C'est pourquoi on a prévu de faire ces démonstrations à Bière, où l'on pourra voir en action toutes les principales armes. Les démonstrations seront conçues de manière à donner à un maximum de spectateurs l'image d'un combat au moyen des armements actuels.

Toutefois, le thème de la Défense nationale sera traité en premier lieu dans une partie spéciale dénommée « La Suisse vigilante », et dont l'importance sera égale à celle des sept autres secteurs de l'Exposition. Le secteur devra donner une idée de ce qu'est notre défense nationale, non seulement à ses partisans, mais aussi aux indifférents et aux tièdes. Enfin, aux visiteurs étrangers, il donnera une image impressionnante des forces morales et matérielles de résistance de la Suisse. Il faudra leur montrer que la Suisse, non seulement se défendrait avec la dernière énergie en cas d'invasion, mais encore qu'elle serait un adversaire redoutable si on la contraignait à passer dans le camp adverse. Le corps principal du secteur sera un bâtiment circulaire qui évoquera, sous la forme d'un fortin à hérissons, la volonté de défense de notre patrie.

M. J. Both, architecte, a analysé la conception architecturale de « La Suisse vigilante ». Le bâtiment cylindrique, dont l'aspect symbolisera une forteresse suisse, en formera le noyau. Le visiteur pourra y voir une présentation nouvelle de tous les aspects de notre défense militaire et civile.

L'implantation des bâtiments de l'Exposition dans le terrain



Bâtiments
 Moyens de transport internes
 Chemins et places
 Plans d'eau

Parcs et jardins
 Entrées principales
 Parkings

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1 Partie générale | 6 La terre et la forêt |
| 2 L'Art de vivre | 7 Place du Port |
| 2A Joie de vivre | 8 Débarcadère des vedettes |
| 2B Eduquer et créer | 9 Débarcadère gros bateaux |
| 3 Communications et transports | 10 Paradis des enfants |
| 4 Industrie et artisanat | 11 Gare de Sevelin |
| 5 Les échanges | 12 Bâtiment administratif |

A PROPOS DU FILM DE DEFENSE NATIONALE A L'EXPO 64

Au cours d'une conférence de presse convoquée par la Fédération suisse du personnel des services publics et par le syndicat des travailleurs suisses du film, section de ladite Fédération, de vives critiques ont été formulées à l'égard du fait que le film qui sera présenté sur la défense nationale suisse à l'Exposition nationale de Lausanne, sera l'œuvre d'une équipe de cinéastes étrangers.

Le Département militaire fédéral a chargé en effet le bureau de publicité R. Farner, à Zurich, de faire le film de la défense nationale qui sera projeté à l'Expo. Or, ce bureau à son tour a chargé le producteur germano-américain Lothar Wolf, à Munich, de tourner ce film. L'équipe de production est en train de le faire en Suisse depuis une quinzaine de jours. Elle comprend deux citoyens américains, quatre allemands, deux hollandais et un suisse comme maître du son.

M. Hans Heinrich Egger, président du syndicat des travailleurs suisses du film de la commission fédérale du cinéma a déclaré au cours de cette conférence de presse que M. Lothar Wolf a affirmé qu'il avait toute liberté quant à la composition de son équipe. Il est quand même bizarre, a constaté M. Egger, que la confection d'un film consacré à l'armée suisse, et devant présenter au peuple suisse dans une exposition nationale l'esprit de résolution animant nos soldats, soit confiée à des étrangers. On peut aussi se demander comment le caractère ou l'aspect secret de nos institutions militaires pourra être sauvegardé et comment le Département militaire fédéral, en un moment où la Confédération cherche à développer la production cinématographique suisse, en lui apportant une aide matérielle, n'a pas saisi le moment de lui en fournir l'occasion.

Le syndicat des travailleurs suisses du film et avec la Fédération suisse du personnel des services publics, demande la suspension des opérations de tournage, comme première mesure, ainsi que l'ouverture de pourparlers entre la direction de l'administration militaire et les représentants de l'industrie suisse du cinéma.

Le chef de la conférence de presse, M. Camille Cardinaux, remplaçant du secrétaire-dirigeant de la Fédération suisse du personnel des services publics a fait valoir la nécessité de confier le travail en question à des Suisses, d'autant plus qu'il a tenu à rappeler les dispositions de la nouvelle loi sur le film entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

La question d'un journaliste voulant connaître la nationalité de l'auteur du texte du film, les organisateurs ont répondu que les auteurs étaient deux Suisses, mais que cela était de nature secondaire.

Au début de la conférence, M. Arnold Kaech, directeur de l'administration militaire fédérale qui au moment où l'équipe en question fut chargée de tourner ce film, était à l'étranger, a déclaré que le Département militaire fédéral comprenait les réserves des deux groupements intéressés, et qu'il était prêt à examiner les requêtes du syndicat et d'en tenir compte si possible.

**

Selon des renseignements puisés au Département militaire fédéral, le tournage du thème « La vigilante »

qui sera présenté à l'expo 64 a été confié à une communauté de travail Farner-Looser, qui effectuera ce travail sous la direction et les instructions du Département militaire fédéral. A cela, font partie plusieurs courts métrages, dont l'un serait tourné selon un nouveau procédé, créé et patenté à l'étranger. Cette communauté de travail a conclu un contrat de production. Les vues seront prises sous la direction d'un état-major militaire placé sous la conduite du colonel d'état-major Matthias Brunner.

Le vendredi 17 mai, le syndicat des travailleurs suisses du film et la fédération suisse du personnel des services publics ont adressé une lettre au Département militaire fédéral, dans laquelle ces deux organisations suggèrent une discussion sur ce thème. Comme M. Arnold Kaech, directeur de l'administration militaire, était absent de Suisse lorsque lui parvint la lettre et non lorsque l'ordre de commande fut passé — il ne put prendre connaissance du contenu que deux jours plus tard, et n'a pu faire savoir par téléphone, peu avant la conférence de presse, que le Département militaire fédéral n'avait pas l'intention d'exclure des Suisses, mais au contraire d'occuper des travailleurs du film du pays (voir page 17).

LE REPORTAGE NATIONAL DE L'EXPO 64 A COMMENCE

13.000 instituteurs et institutrices des cantons de Zurich, Berne, Uri, Schwyz, Unterwald, Glaris, Zoug, St-Gall et Argovie, ont reçu de la direction de l'exposition nationale une ample documentation les invitant à participer avec leurs élèves primaires et secondaires de 10 à 16 ans au reportage national de l'Expo 64. Tous ces écoliers sont invités à se muer en reporters afin qu'ils disent et décrivent comment eux qui seront la Suisse de demain, voient la Suisse d'aujourd'hui.

Les inscriptions devront se faire ces prochains jours par le corps enseignant des premiers groupes cantonaux et les travaux devront être envoyés d'ici à fin août. Un autre groupe de cantons, qui comprendra ceux de Vaud et de Neuchâtel ainsi que d'autres cantons de Suisse alémanique, ne commencera ses travaux qu'après les vacances d'été. Les derniers cantons enfin se mettront à la tâche qu'en septembre ou octobre.

Les thèmes qui seront au choix des élèves sont l'histoire, les traditions et les coutumes populaires, la géographie et l'économie, les sites et les voies de transport. Les travaux des différents élèves seront d'abord sélectionnés en classe, puis par régions et cantons. Les meilleurs travaux seront présentés à l'exposition nationale. Ce reportage national qui constituera un tableau de la Suisse d'aujourd'hui présentée par la Suisse de demain, bénéficiera de l'appui complet du corps enseignant, et de la jeunesse scolaire qui donnera ainsi la preuve de son enthousiasme pour une cause nationale.

L'EXPO 64 : LE COMPTE A REBOURS A COMMENCE

Dans onze mois, l'Exposition nationale de Lausanne sera prête à ouvrir ses portes à environ 15 millions de visiteurs. Les travaux avancent maintenant de façon spectaculaire. Ce qui n'était, il y a une année, qu'un informe chaos, s'est trans-

formé en un impressionnant chantier de superstructures, couvrant près de 600.000 mètres carrés.

Lors d'une conférence de presse réunissant les journalistes accourus de toute la Suisse et même de l'étranger, les directeurs de l'Exposition ont rappelé les grandes lignes de la manifestation et montré les dernières réalisations. Ils ont donné l'assurance que tout sera au point le 30 avril 1964 et que Lausanne, devenue le centre du pays, donnera à notre peuple, un et divers, l'image de ce qu'il a été, de ce qu'il est et de ce qu'il sera. Pendant six mois, c'est la Suisse tout entière qui se contemplerà elle-même sur les rives du Léman, avec ses qualités et ses défauts.

Une activité intense règne sur le futur emplacement de l'Exposition à Vidy. Ce qui frappe d'abord, c'est la hardiesse de la conception architecturale, à la fois simple et moderne, et des techniques de préfabrication, grâce auxquelles 400 ouvriers suffisent à l'accomplissement des travaux. Les superstructures sont terminées déjà dans de nombreux pavillons. Le plus avancé est le secteur de la « Terre et de la Forêt », dont les constructions sont en bois brut. Ailleurs, on a fait appel à l'acier et au béton, mais surtout aux éléments préfabriqués en matière plastique. Certains de ces édifices ont l'allure de champignons, de parapluies renversés et de vastes triangles, atteignant jusqu'à 26 mètres de hauteur. Tout est sobre et de bon goût, à la fois esthétique et pratique. L'ensemble représentera une dépense d'environ 175 millions de francs, à la charge de l'Exposition et des exposants.

On attend en moyenne 75.000 visiteurs par jour, entre 150.000 et 200.000 les jours de pointe. Ils auront à leur disposition des transports internes originaux, soit un télé-canapé, d'une capacité de 8.300 personnes à l'heure, et un monorail, d'une capacité de 5.000 personnes à l'heure.

Vingt-cinq mille places de parage seront réservées aux automobilistes, tandis qu'une gare nouvellement construite recevra les nombreux trains spéciaux. Plus de 50 restaurants seront ouverts, la plupart construits sur pilotis le long du lac. En ce qui concerne le logement, de vastes dortoirs et de petits appartements seront créés au comptoir suisse. Les chambres privées sont actuellement recensées. Les visiteurs de l'Expo 64 seront heureux de savoir qu'une convention a été signée avec les hôteliers, pour fixer les prix.

En ce qui concerne les manifestations spéciales, on sait déjà que 46 congrès nationaux et 18 congrès internationaux sont définitivement fixés. La journée fribourgeoise se déroulera le 7 mai 1964, la journée genevoise le 9 juin, la fête musicale jurassienne le 11 septembre, la journée neuchâteloise le 18 septembre, la journée de la vigne et du vin le 26 septembre. Pour la première fois en Suisse, 300 chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture seront réunis au palais de Beaulieu.

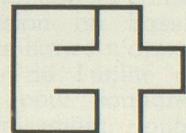
L'Exposition nationale de Lausanne se présente donc sous les plus heureux auspices. Les quelques mois qui la séparent encore de l'ouverture seront déterminants pour le succès de la manifestation, mais on constate d'ores et déjà, dans l'opinion publique, un enthousiasme, qui faisait défaut il y a une année encore.

L'Expo 64 grandit rapidement. Les premiers raisins de ses vignes seront cueillis cet automne. Si les dieux le veulent, le peuple suisse goûtera le vin de l'Exposition, l'an prochain.

LA JOURNÉE BERNOISE A L'EXPO 1964

Le Comité cantonal constitué par le Gouvernement pour la journée bernoise à l'Exposition nationale suisse de 1964 à Lausanne, réuni à plusieurs reprises sous la présidence de M. Rudolf Gnaegi, conseiller d'Etat, a établi le programme de la journée bernoise à l'Expo 1964, qui a été fixée au vendredi 11 septembre 1964.

Après l'arrivée des trains spéciaux, un cortège défilera à travers les rues de Lausanne pour arriver à l'Exposition, où aura lieu une cérémonie de circonstance. Conduit par la musique de la remonte, le cortège retracera la vie et l'époque de quatre grands Bernois. Il s'agit de l'homme d'Etat, du peintre, et du poète Nicolas Manuel, de l'illustre savant et narrateur des Alpes, Albert Haller, du grand écrivain du territoire Jeremias Gotthelf et du peintre seelandais Albert Anker. De son côté, le Jura fera revivre, dans le cadre de son folklore, le souvenir de Gilberte de Courgenay. Ce groupe sera suivi des drapeaux de plus de 450 communes, portés par de jeunes citoyennes et citoyens. Lorsque la fin du cortège, qui comprendra quelque 1.800 participants, et dont le défilé durera une heure environ, aura gagné l'Exposition, une cérémonie officielle se déroulera, pendant laquelle M. Erwin Schneider, président du Gouvernement bernois en 1963, prendra la parole. Des manifestations d'ordre culturel mettront fin, dans la soirée, à la journée bernoise.



PRÉSENTER SUR LA TERRE ET SUR L'EAU

LE PAYS DANS SA REALITÉ

UNIR VINCT-CINQ ETATS

DANS UN EFFORT D'ENSEMBLE

RAPPELER A L'HOMME

SA RAISON D'ETRE

DECACER DU PRÉSENT

LES LIGNES DE DEMAIN

OUVRIR LES VOIES

VERS L'EUROPE NOUVELLE

AGIR EN FAVEUR

D'UNE SOLIDARITE MONDIALE

DONNER A LA SUISSE

DE NOUVELLES RAISONS

DE CROIRE ET DE CREER